



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

ONG ACTION MEDICALE GUINEE

Unité - Action - Succès



ONG ACTION MEDICALE GUINEE (ACMEG)

RAPPORT : PLAIDOYER ET REMISE DE SATISFECIT ET D'ATTESTATIONS



Photo de Famille

Date et lieu : Jeudi, 03 Septembre 2020 à l'INSE



I. Contexte et Justification

La République de Guinée a une population estimée à **11 883 516** habitants avec une superficie de **245 857 Km²**, représente 52% de femmes et 44% de Jeunes âgés de moins de 15 ans dont 25% sont des femmes en âge de procréer, avec un indice synthétique de fécondité de 5.1 enfants par femme. Elle a un taux de natalité de **36,87 ‰**, un taux de mortalité de **9,94‰**, un taux de mortalité infantile de **61,00‰** (2015)¹.

Selon l'Organisation Mondiale de la santé (OMS), La République de Guinée souffre d'une grave pénurie d'agents de santé (Estimations des besoins en ressources humaines, MSHP, 2011). Les tendances en matière de densité ne sont pas homogènes à travers les cadres d'agents de santé, avec des augmentations des densités globales pour 10 000 habitants concernant les médecins de 2005 à 2009, et de sérieuses diminutions pour le personnel infirmier et les sages-femmes au cours de la même période (OMS, ORHSA, 2010). De ce fait, les ratios de personnel sont inéquitables.

Les défis dans le domaine des Ressources Humaines (RHS) auxquels est confrontée la République de Guinée sont notamment les suivants :

- Problèmes de gestion, y compris le manque de critères objectifs pour l'évaluation et la prise de décisions
- Manque de politiques de recrutement et de redéploiement des personnels soignants
- Répartition géographique inéquitable des agents de santé, ces derniers en particulier les agents de santé femmes étant concentrés à Conakry, où vit **15%** de la population
- Manque de planification et de développement de carrière
- Personnels démotivés du fait des mauvaises conditions de vie et de travail et de l'absence de profils de postes normalisés
- Manque de coordination et de communication entre le système de formation des RHS et les services de santé, et manque de formation de qualité (Plan National de Développement sanitaire 2003-2012, MSHP)².

En effet, compte tenu des avancés majeurs dans le domaine de la santé dans ces dix (10) dernières années notamment, la mise en place de l'hôpital de l'amitié Sino-Guinéen, la rénovation, extension et équipement de **l'hôpital national Donka**, la création d'une Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (**ANSS**), la rénovation de la maternité de l'hôpital **Ignace Deen** et la mise en place d'un centre d'urgence de prise en charge des nouveau-nés à **l'Institut de Nutrition et de Santé de l'Enfant (INSE)**. Dans le cadre de la lutte contre la

¹ <https://www.populationdata.net/pays/guinee/>

² <https://www.who.int/workforcealliance/countries/gin/fr/>

pandémie du Covid-19, notre pays a un taux de mortalité faible par rapport à la sous-région Ouest-Africaine avec **7823** guéris, **9013** cas confirmés, **54 décès** à la date du **23 Août 2020**.

Depuis la confirmation du premier cas de covid-19 en date du **12 mars 2020**, des sites de prise en charge et de prélèvement ont été installés avec des équipements de point et une prise en charge gratuite des malades hospitalisés y compris leur alimentation.

Les prestataires de santé méritent en générale d'une attention particulière et nombreux d'entre eux se sacrifient pour l'amélioration du système de santé en **République de Guinée**.

Pour une question de motivation du personnel de première ligne de la lutte contre la pandémie de covid-19 dans notre pays et les efforts déployer par le gouvernement, **l'ONG action Médicale Guinée (ACMEG)** s'est proposée de faire un **plaidoyer** au gouvernement à travers le **Ministère de la Santé** et d'encourager les prestataires sanitaires en général et celle de première ligne des différents sites de prise en charge de **Covid-19** en donnant un satisfécit et des attestations.

II. **Objectif** de cette activité est de faire un plaidoyer, remercier et encourager l'ensemble des prestataires sanitaires impliqués dans la prise en charge des patients atteints de Covid-19.

III. **Objectifs Spécifiques :**

- **Décerner** un satisfécit à un responsable engagé dans le système de santé ;
- **Donner** les attestations aux différents prestataires sanitaires de première ligne des différents sites de prise en charge ;
- **Faire** un plaidoyer à l'endroit du gouvernement à travers le Ministère de la Santé pour appuyer les initiatives allant dans le sens de l'entrepreneuriat du corps Médical en **République de Guinée** afin qu'ils soient autonomes sans attendre la fonction publique ;

IV. **Méthodologie :**

Il s'agit d'une analyse observationnelle basée sur la qualité de prestation de service effectuer par les prestataires. Une grille d'évaluation a été élaborée à cet effet pour évaluer les prestataires sur chaque site de prise en charge **la qualité du travail, la quantité de travail, la ponctualité, la relation avec ces équipes et la relation avec ces supérieurs**.

V. Déroulement

Cette activité s'est déroulée à l'Institut de Nutrition et de Santé de l'Enfant (INSE) au cours de laquelle **un plaidoyer à l'endroit de** du gouvernement à travers le Ministère de la Santé **en faveur des jeunes diplômés sans emploi** pour appuyer les initiatives allant dans le sens de l'entrepreneuriat du corps Médical en République de Guinée afin qu'ils soient autonomes sans attendre la fonction publique.

Une grille d'évaluation des différents prestataires (Médecin, Biologiste, Pharmacien, Infirmier, et Hygiéniste) a été préalablement renseignée et analysée sur les cinq (05) sites de prise en charges à savoir : **Donka, Gbéssia, Kenien, Nongo et Camp Alpha yaya.**

La remise de Satisfécit à un responsable engagé en la personne de **Dr Hadja Fatou Sikhé CAMARA, Directrice Générale de l'Hôpital National DONKA** et des attestations aux différents prestataires de première ligne dans la prise en charge de covid-19 sur les différents sites de prise en charge a été effectuer par les différents responsables du Ministère de la santé.

Format de l'activité :

L'ouverture a été faite par le Président des Organisations de la Société Civile Guinéenne (**CNOSG**) et modérateur de l'activité qui a fait un aperçu général et la présentation des invités.

Les allocutions ont commencé par le Président de **l'ONG ACMEG** qui dans son intervention a donné le contexte et les objectifs de l'activité.

L'objectif de cette activité est de faire un plaidoyer et encourager les prestataires impliqués dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Cette deuxième édition se tient dans un contexte particulier auquel le monde est touché par la pandémie au Covid-19 dont notre pays ne fait pas exception, ce qui explique la nécessité pour nous d'encourager et de remercier tous les prestataires impliqués particulièrement les prestataires en première ligne. Les attestations seront remises à cinq prestataires



M. Cisse Moussa, Président de l'ONG

de profil différent (médecin, biologiste, pharmacien, infirmier et hygiéniste) de cinq sites de prise en charge de Covid-19, dans la zone spéciale Conakry. Une grille d'évaluation a été élaborée à cet effet.

Le conseiller principal du Ministère de la Santé, au nom de son excellence Monsieur le Ministre de la Santé n'a pas manqué d'éloges à l'endroit des initiateurs et des récipiendaires. L'initiative dans sa forme est à sa deuxième édition. L'objectif consiste à récompenser les efforts des agents de santé, afin d'encourager les autres à se surpasser, pour le bonheur des populations.



[Dr Mohamed Lamine YANSANE, Conseiller Principale du Ministère de la Santé](#)

Cependant, il a insisté sur la pérennisation d'une telle initiative afin de permettre aux uns et aux autres, de se surpasser.

Cette cérémonie revêt pour nous, un caractère capital. Parce que, tout simplement, il s'agit de célébrer l'excellence. L'excellence, quel que soit la petitesse de l'action que nous célébrons, je pense qu'on doit en être fier. Aujourd'hui, je crois que nous devons être fiers des résultats que nous avons obtenus dans la riposte contre la pandémie de Covid-19. **Nous avons le plus bas taux de létalité dans la région de l'Afrique.** Cela montre que la qualité du personnel qui a participé à la prise en charge, est d'une bonne qualité. Également, aujourd'hui, les malades ne dépassent plus d'une semaine dans les sites de traitements. Tout cela n'a été possible que par l'engagement du personnel dédié à cette lutte. Pour moi, c'est des succès très importants et Nous ne pouvons que féliciter et encourager les initiateurs de ce projet. **Poursuivant, il s'est engagé à transmettre à qui de droit, ce plaidoyer et, a également, conseillé l'ONG et ses associés, de donner forme à cette idée de création d'un fond d'aide a soutenu le conseiller principal au ministère de la santé.**

Madame la Directrice Générale de l'hôpital National DONKA a reçu un satisfecit pour son engagement et son leadership dans l'amélioration du Système de Santé en République de Guinée qui s'est fait remplacer par le Directeur Général de l'Institut de Nutrition et de Santé de l'Enfant (INSE). La remise officielle a été effectuée par le Conseiller Politique Sanitaire du **Ministère de la Santé en la personne de Dr KOUROUMA Mamady.**



[Satisfecit de Mme la Directrice Générale de l'Hôpital National Donka](#)

L'ONG **ACMEG** et d'autres organisations évoluant dans le domaine de la santé notamment, **la Coalition Nationale des Professionnels de Santé (CO.NA. PRO.S)**, **la TABALA**, **l'Union pour Développement Intégré et Durable (UDID)**, **la Fédération des Associations des Cliniques Privé de Guinée (F-ACPG)** et **Vie Sans Fléaux** ont rendu public, un document de plaidoyer lu par Monsieur l'administrateur du site de Géssia (Membre d'honneur de ladite ONG) en faveur des Jeunes diplômés sans emploi pour l'amélioration de la qualité de prestations du personnel soignant et rapprocher les services de soins à la population.



[Dr CONDE Mohamed, Administrateur du Site de Prise en charge de Gbéssia](#)

Ce document plaidoyer s'articule autour de trois points essentiels :

- **Offrir** un programme de renforcement de la capacité des jeunes diplômés évoluant dans la santé dans le cadre de la formation continue ;
- **Investir** dans la formation des jeunes diplômés à la recherche scientifique pour la création d'un groupe de chercheur sur les maladies émergentes dans notre pays ;
- **Permettre** aux diplômés sans emplois, d'avoir accès à un fond de financement leur permettant de s'installer en privé.

VI. Résultats Obtenue :

- Un satisfécit est décerné à un responsable engagé
- Des attestations sont remises aux prestataires sanitaires de première ligne des différents sites de prise en charge ;
- Le plaidoyer à l'endroit du Gouvernement à travers le Ministère de la Santé, a été effectué ;

Rapport d'évaluation :

Les responsables administratives et les responsables médicaux ont évalués leurs prestataires conformément à la grille d'évaluation.

Au total cinq (5) sites de prise en charge de Covid-19 (**Nongo, Gbéssia, Kenien, Donka et Camp Alpha yaya**) ont reçus la grille d'évaluation pour évaluer leurs prestataires pour désigner un effectif de cinq (5) prestataires par site composé de différentes professions (Médecin, Pharmacien, Biologiste, Infirmier et Hygiéniste).

Après l'évaluation par les responsables de site, une liste de Cinq (5) prestataires par site a été retenu pour recevoir les attestations de remerciement.

Conclusion : cette évaluation est motivée de faite que **l'ONG Action Médicale Guinée** n'a pas les moyens de donner une attestation à tout le monde, mais en fonction de ces moyens. Il faut souligner que nous évoluons sur fond propre au bénéfice des citoyens.

Il faut noter que seul le site de DONKA à travers son responsable médicale Prof Sow n'a pas voulu accepter d'évaluer ces prestataires pour ces remerciements qui pour nous a été très désagréable et inacceptable quant -il s'agit de l'obéissance hiérarchique.

Recommandations :

- **A l'ONG ACMEG** de pérenniser une telle initiative en élargissant à d'autres structures et de donner forme à cette idée de création d'un fond d'aide en faveur des jeunes diplômés sans emplois.
- **Au Ministère de la Santé** de s'impliquer pour rendre effectif et le suivi de la création de ce fond au bénéfice des millions de jeunes professionnels de santé diplômés sans emplois.

Remerciements :

Nous remercions :

- **Les responsables du Ministère de la Santé** pour leurs disponibilités et leurs implications pour la tenue de cette activité ;
- **L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaires (ANSS)** à travers son **Directeur Général Adjoint** pour son implication sans faille pour l'atteintes des objectifs ;
- **Monsieur le Directeur Général** de l'Institut de Nutrition et de Santé de l'Enfant (INSE) pour son appui pour la réussite de cette activité ;
- **Les responsables administratifs et médicaux** des différents sites de prise en charge pour leur collaboration ;
- **Tous les cadres invités** pour leurs disponibilités et leurs présences massifs pour l'intérêt qu'ils ont pour l'amélioration du système de santé en République de Guinée.

Les liens de communication :

<https://kalenews.org/guinee-long-action-medicale-guinee-lance-un-plaidoyer-aupres-de-letat/>

La liste des prestataires retenus par les différents sites.

N°	Nom et Prénom	Téléphone	Fonction
Site de Nongo			
1	DIALLO Alpha Lamine	628 75 89 92	Médecins
2	GADJIOCO Aissata	628 89 94 26	Biologiste
3	KONDANO Marie Finda	628 24 18 96	Infirmière
4	BARRY Mohamed Hady	629 93 71 37	Pharmacien
5	LAMA Jean Labilé	662 02 09 85	Hygiéniste
Site de Kénien			
6	SIDIBE Mohamed Nagnouma	622 53 59 73	Médecin
7	SOUMANO Mariame	666 91 87 09	Infirmière
8	SYLLA Alpha	626 87 62 24	Hygiéniste
9	CAMARA Mariam Manty	628 98 35 06	Pharmacienne
10	HABA Marcelin	660 64 53 08	Biologiste
Site de Camp Alpha Yaya			
11	LENO KOUMBA ESTHER	662 23 52 52	Médecin
12	CAMARA MOUSSA 1	62149 72 82	Biologiste
13	KEITA ISSIAGA	626 10 14 05	Pharmacien
14	MILLIMOUNO FINDA YOMBA	622 42 06 72	Infirmière
15	CAMARA YAMOOUSSA	627 84 24 12	Hygiéniste
Site de Gbéssia			
16	CISSE Mohamed	628 84 60 62	Biologiste
17	SOUMAH Ousmane	622 13 72 76	Hygiéniste
18	GOUMOU Ouyelo	622 32 32 23	Médecin
19	DIALLO Mariama Ciré	620 42 46 47	Infirmière
20	KEBE Mamady Djanka	623 99 83 00	Pharmacien
21	Honomou Joseph (HN DONKA)	620 75 12 28	Médecin

Cérémonie de Plaidoyer et de Remise de Satisfecit				
N°	RUBRIQUE	Quantité	COÛT UNITAIRE	COÛT TOTAL en GNF
I	Couverture média			
	RTG	1	4 500 000	4 500 000
	Télé Privé	2	2 500 000	5 000 000
	Presse en ligne	2	1 000 000	2 000 000
	Sous-Total Couverture			11 500 000
II	Rafraichissement			
	Canettes	50	8 000	400 000
	Eau bouteille	10	30 000	300 000
	Sous-Total Rafraichissement			700 000
III	Autres			
	Affiches	2	800 000	1 600 000
	Receuil des données	7	200 000	1 400 000
	Reprographie	25	18 500	462 500
	Location accessoires sons	2	285 000	570 000
	Casquettes	50	25000	1 250 000
	Bavettes	100	PM	
	Solution Hydroalcoolique	10	PM	
	Sous -total Autres			5 282 500
Total				17 482 500